

# *Peynet*

## *La Saint Valentin*



Dessiné par Raymond Peynet

Imprimé en héliogravure

Format horizontal 36 × 26  
(dentelé 13)

25 timbres à la feuille

Vente anticipée le 14 février 1985  
à Saint-Amour (Jura) et Saint-Valentin (Indre)

Vente générale le 15 février 1985

Raymond Peynet, qui est né en 1908 dans la capitale, ne fait pas mentir Villon en prouvant qu'il n'est "bon bec que de Paris". Un bec dont les dessins humoristiques n'ont cessé de badiner avec tendresse : plus de 5 000 dessins d'amoureux, une quinzaine de livres illustrés parus dans notre pays en témoignent.

Peynet a transposé en grandes dimensions sa poésie débordante au théâtre ; il a créé des costumes et des décors aussi bien pour Shakespeare que pour Labiche, pour Offenbach et pour Audiberti en passant par quinze autres auteurs de tous les siècles. Ajoutons les décors et costumes de plusieurs ballets, d'innombrables lithographies, des gravures sur marbre et une pein-

ture murale de 320 m<sup>2</sup> dans les Alpes-Maritimes. C'est d'ailleurs sur la Côte d'Azur qu'il vit, puisque Peynet s'est fixé depuis longtemps à Antibes.

Peynet est inséparable des nombreux décors prestigieux pour de grands paquebots et de grands magasins. Son nom est indissociable d'affiches publicitaires pour les grandes causes nationales.

Il a inventé ses personnages tendres en décorant un kiosque de musique à Valence - c'était pendant la guerre - après quoi le kiosque a fait l'objet d'un classement. Il ne pouvait échapper aux honneurs qu'il a reçus de toutes parts. Son humour, sa gentillesse et la tendresse qu'il illustre constamment de-

vaient bien finir par s'appliquer à un timbre : il en a créé le dessin pour son plaisir et pour le nôtre.

Avec Peynet, tous les amoureux du monde se tiennent par la main. "Et puis, voici mon cœur..." dit une légende : le cœur est sous le parapluie et tout le monde sous la pluie. Ceci est peut-être le plus charmant et le plus sérieux des messages.

Ministère des PTT ● 1985 - N° 4

Reproduction, même partielle, interdite sans autorisation de l'Administration.